



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 19/06/2022.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022 – Second tour

Taux de participation à 12h dans le Cantal.

A 12 heures, le taux de participation au second tour des élections législatives du 19 juin 2022 est de **24,83 %** dans le département du Cantal.

Pour mémoire :

- lors du premier tour des élections législatives le dimanche 12 juin 2022, le taux de participation dans le département était de 26,35% à 12 heures
- lors du second tour des précédentes élections législatives en 2017, le taux de participation dans le département était de 27,10 % à 12 heures.



Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tél. : 04 71 46 23 14 / 04 71 46 23 72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr

2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

